

KAIRN Sàrl
Ch. de la Ruvine 10
1065 Les Diablerets21

V. réf. : J. Genoud-Monnet
N. réf. : 2065

Leysin, le 18 mars 2025

Parcelle n°6635, ch. des Jeans 9, Vers-l'Eglise _ Transformation du chalet propriété de Tanya Zobczak
Evacuation des eaux claires

Madame,

Suite à votre demande, j'ai effectué le dimensionnement du volume de rétention nécessaire compte tenu du bâtiment existant sur la parcelle citée en titre.

Les données géologiques et hydrologiques existantes à proximité montrent que les terrains sont peu à très peu perméables d'une part et que la parcelle est incluse dans une zone de glissement lent d'autre part, ce qui exclut l'infiltration des eaux claires.

En l'absence d'un réseau de collecteurs d'eaux claires dans cette zone il reste possible d'évacuer les eaux dans le fossé en laminant le débit par un volume de rétention. Vu que le cours d'eau est déjà en surcharge, le débit de rejet a été défini selon les recommandations VSA 2019.

Seules les eaux de la toiture seront raccordées à un collecteur se déversant dans le fossé. Les eaux des accès et de la terrasse s'écouleront de manière diffuse dans les prés contigus. Le calcul effectué (voir tableau annexé), selon les recommandations VSA 2019, montre qu'il faut prévoir un **volume de rétention total de 2.2 m³**, pour que le débit de restitution respecte la limite de 20 l/s/ha. Ce volume est couvert par l'ancienne fosse septique désaffectée d'où les eaux claires pourront être rejetées dans le fossé avec un **débit maximal de 1.15 l/s**.

Restant naturellement à votre disposition si vous avez des questions, je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.



C. M. Marcuard

Annexes : Tableau de dimensionnement
Plan d'aménagement avec les surfaces considérées

Evacuation des eaux pluviales

Calcul du débit de restitution et du volume de rétention

A. Eaux de surface

Ensemble de la parcelle

PROJET Commune d'Ormont-Dessus_parcelle n°6635
Transformation d'un chalet

1. SURFACE			
Surface collectant des eaux de pluie	Cr	surface m2	surf réduite m2
Toitures étanches	0.9	125	112.5
Parkings y. c. accès, étanches	0.8	0	0
Pavés	0.5	0	0
Pavés filtrants ou similaires	0.15	0	0
Végétation + surface pas raccordée	0	451	0
Surface totale		576	112.5

2. DEBIT			
		Coefficients Plateau	
Temps de retour	10 ans	aT	56.76
		bT	0.264
Durée de la pluie	10 min		
Débit ruisselé	4.1 l/s		
	Hypothèse	Plausible	Pessimiste
Perméabilité			Optimiste
Gradient hydraulique			m/s
Débit d'infiltration par m2		0	0
			0 l/s
Débit de restitution autorisé		20 l/s/ha	1.152 l/s

3. VOLUME DE RETENTION	
Volume retenu	2.2 m3

4. DIMENSIONNEMENT	
selon diagramme de dimensionnement régional VSA 2019	
Volume de rétention spécifique VSA	0.019 m3/m2 réd
Débit spécifique (infiltration ou rejet) VSA	102.4 l/s*ha réd
Débit par hectare	20.0 l/s*ha
Volume de rétention nécessaire	2.14 m3
Surface d'infiltration nécessaire	0 m2



Rue du Village 32, 1854 Leysin
info@marcuard-geologie.ch
079 633 08 53

Leysin, le 18.3.2025

C. M. Marcuard

